

**Compte-rendu de la séance du Conseil municipal
du jeudi 19 Janvier 2017**

La séance est ouverte à 19h00.

Présents :

DERANQUE Roger, Maire ; ARAMAND Françoise, 1^{ère} Adjointe ; RIOU Jean-Yves, 2^{ème} Adjoint ; VALENTIN Régis, 3^{ème} Adjoint ; REUS Anne-Cécile, 4^{ème} Adjointe.

Conseillers municipaux :

AUDIBERT Régis, BLANC Claudie, BRESSIER Martine, EGG Philippe, GARDON Alain, GUEYDON Alain, MIRAN Audrey, MORRA Roger, TENDEIRO Jean.

Absents :

DAUPHIN Anne-Marie, DELOGU-HAMELIN Marie-Christine, REUSA Claude, ROMANI-PREVOTEAU Céline.

Pouvoirs :

DAUPHIN Anne-Marie à GARDON Alain
DELOGU-HAMELIN Marie-Christine à REUS Anne-Cécile

Secrétaire de séance : ARAMAND Françoise

Délai de convocation abrégé : dès l'ouverture de la séance, le Maire expose aux membres du Conseil le caractère urgent du point inscrit à l'ordre du jour, justifiant ainsi la réduction du délai de convocation à un jour franc et leur demande de se prononcer sur ce point.

Le Conseil municipal, **à l'unanimité**, reconnaît le caractère urgent du point inscrit à l'ordre du jour.

Il approuve, **à l'unanimité**, le compte-rendu de la séance du 22 décembre 2016.

Ordre du jour

Comptabilité communale : décision modificative n°3

Le Maire propose, pour clore l'exercice comptable 2016, d'opérer les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement

<u>Chapitre article désignation</u>	<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
	<u>Diminution de crédits</u>	<u>Augmentation de crédits</u>	<u>Diminution de crédits</u>	<u>Augmentation de crédits</u>
Chap. 011 charges à caractère général				
c/60633 fournitures de voirie	11 897,00			
Chap. 014 atténuation de produits				
c/73925 FPIC		11 867,00		
c/7391171		30,00		
TOTAL	11 897,00	11 897,00		

Le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

APPROUVE la décision modificative n° 3 telle que présentée ci-dessus.

La séance est levée à 19h15